

Le déroulement de l'atelier

Projet « Re-resources » ou projet « Autoroute des aqueducs » ?

Imaginons deux grands projets d'aménagement d'un coût financier équivalent qui doivent faciliter la circulation à l'intérieur du territoire du Grand Lyon en créant de nouvelles voies rapides. C'est l'occasion de lancer d'ambitieuses opérations d'équipement. Faut-il opter pour un programme de rénovation urbaine d'un quartier de Lyon ou bien privilégier la création d'un parc d'attraction et d'un parc d'activités dans une espace périphérique de la métropole ? Dans quelle mesure les deux projets peuvent-ils contribuer à la compétitivité et à l'attractivité des territoires ? Seront-ils également respectueux de l'environnement ? Contribueront-ils à la préservation et à la valorisation du patrimoine ? Seront-ils créateurs d'emploi au niveau local ? Favoriseront-ils la solidarité et le renforcement du lien social ? Le financement doit-il être public ou privé ? Autant de questions à prendre en compte dans l'arbitrage entre les deux projets. Selon les réponses apportées à ces questions et selon les priorités accordées à tel ou tel objectif, des sensibilités politiques sont distinguées



Comment désigner le 10^{ème} membre du conseil du Grand Lyon lors d'une élection partielle : scrutin uninominal, vote préférentiel ou vote par approbation ?

Un jeu de 29 cartes... Chaque joueur tire une carte : il peut s'agir d'une des 3 cartes « candidat(e) » ou bien d'une carte « électeur », ou encore d'une des 9 cartes double « élu-électeur ». Chaque carte présente un profil (femme ou homme, une sensibilité politique ou bien l'engagement en faveur d'un des deux projets). Selon le profil indiqué sur la carte, comment voter et avec quel objectif ? Un vote de « valeur » pour le/la candidat(e) le/la plus proche de ma sensibilité politique ? Un vote stratégique pour peser sur le choix d'un des deux projets d'aménagement du territoire ? Un vote en faveur d'une candidate pour favoriser une meilleure représentation des femmes au sein du conseil ?

On confronte différents modes d'élection : scrutin uninominal à un tour, à deux tours, vote préférentiel et vote par approbation. Les résultats sont souvent convergents mais pas toujours : ce sont les paradoxes du vote ! Le conseil doit maintenant délibérer : l'élu(e) est en situation de faire basculer la majorité du conseil du côté du projet « Re-resource » ou du projet « rocade des aqueducs »...

Tirer au sort les membres du conseil parmi les citoyens : une bonne idée ?

Chaque joueur tire une des 29 cartes « citoyens » profilées. On tire au sort dix citoyens qui formeront le conseil du Grand Lyon. Qui en fera partie ? Une cadre supérieure dans la logistique de la commune de Meyzieu qui fait de la compétitivité économique l'objectif prioritaire, un lycéen de la commune d'Irigny tout juste majeur et sans opinion politique affirmée, un architecte-urbaniste du 4^e arrondissement de Lyon qui privilégie avant tout la solidarité et le lien social ? Une fois constitué, le conseil se réunit, débat et décide quel projet sera le meilleur pour le Grand Lyon. L'occasion d'amorcer une réflexion sur les vertus et les limites du tirage au sort comme procédure démocratique.



Carte élue
Groupe politique A

28% des suffrages (8 sièges sur 29)

DEFI : NOUER DES ALLIANCES POUR FORMER UNE MAJORITÉ

DÉFEND LE PROJET RE-SOURCES

Sensibilité politique
(hiérarchie des objectifs)

- 1  Solidarité et renforcement du lien social
- 2  Attractivité et compétitivité économiques
- 3  Préservation et valorisation de l'environnement et du patrimoine

Favorable à un financement public (mais peut accepter une part de financement privé)

Jeux d'alliance

-  E (conseillée)
-  C et D (possible)
-  B (impossible)

Concessions possibles

Alliance avec C

- Une part de financement privé (concession à des entreprises et péage pour une portion du parcours)
- Renonce à imposer aux entreprises de réserver une partie des emplois aux habitants des communes concernées

Alliance avec D

- Renonce à la construction d'une route 2x3 voies (pour limiter l'impact sur l'environnement)

Le défi : 10 minutes pour trouver une majorité !

Le conseil a été élu au scrutin proportionnel favorisant l'émiettement des voix et la dispersion des sièges, aucun groupe ne dispose de la majorité absolue pour imposer le projet qu'il soutient. Les élèves ont 10 minutes pour former des alliances et constituer une majorité.

Chaque élève tire une des 29 cartes qui le rattache à l'un des 5 groupes politiques représentés au sein du conseil et définis par une sensibilité et une position par rapport aux deux projets. Les membres de chaque groupe se rassemblent et élaborent une stratégie. Certaines alliances sont possibles, mais pas toutes ! Et dans tous les cas, il faut faire des concessions qui modifieront les projets... L'occasion de réfléchir à la difficile conciliation entre la recherche de la représentativité et celle de l'efficacité dans la décision mais également d'envisager la démocratie non du point de vue de la recherche du consensus.

Clôture de l'atelier : conférence d'Olivier Christin (directeur du CEDRE) sur le vote

Brexit, élection de Donald Trump, sous-représentation parlementaire des jeunes, des femmes, des classes populaires et des minorités issues de l'immigration : des éléments pour questionner le fait majoritaire et les difficultés de la représentation aujourd'hui.